

Concours de Cuivres COF 2021

pour les élèves du Conservatoire de Fribourg (COF)

Règlement du concours

Préambule

Dans le contexte actuel, le corps professoral de la classe de cuivres du COF, avec l'accord de la Direction, a décidé d'organiser un concours pour leurs élèves. L'annulation du traditionnel concours de solistes cantonal de janvier et les annulations des différentes manifestations liées à la pratique musicale de nos élèves ont motivé l'organisation de ce concours.

Objectif

Ce concours a pour but de promouvoir la musique, de stimuler les différents instrumentistes en leur donnant l'occasion de faire valoir leurs connaissances instrumentales dans le cadre d'une compétition amicale.

Conditions de participation

Peuvent participer au concours les élèves de la classe de cuivres du COF régulièrement inscrits au 2^{ème} semestre de l'année scolaire 2020 – 2021.

Inscription

L'inscription est gratuite.

Morceaux de concours

La pièce doit donner une image aussi complète que possible des connaissances musicales et techniques du/de la soliste.

Le soliste transmet la partition en 3 exemplaires (format papier).

Lors de la finale, le soliste a la possibilité de changer de solo s'il le souhaite.

Catégories et minutages (au maximum)

Catégorie 1	dès 20 ans révolus	6 minutes
Catégorie 2	de 16 ans révolus à 19 ans	6 minutes
Catégorie 3	de 13 ans révolus à 15 ans	5 minutes
Catégorie 4	jusqu'à 12 ans	4 minutes

L'âge du soliste déterminant l'appartenance à une catégorie est celui acquis au 16 mai 2021.

Le minutage doit être respecté. Les parties de pause des pièces ne seront pas jugées.

Échéances

21 mars 2021	Délai d'inscription
16 mai 2021	Délai d'envoi des vidéos pour le concours
6 juin 2021	Annonce des finalistes
2 juillet 2021	Finale et remise des prix (en soirée)

Concours

Le concours se fera par enregistrement vidéo sans accompagnement de piano. L'élève doit toujours être clairement visible sur la vidéo. La captation doit se faire d'une traite. Les vidéos de la qualification ne seront pas publiées et supprimées le 2 juillet 2021. La vidéo doit être convertie au format MP4 ou MOV (taille max : 1 GO).

Finale

Si les conditions sanitaires le permettent, une finale sera organisée en présentiel au Conservatoire de Fribourg. Si les mesures en vigueur le 2 juillet le permettent, la finale sera ouverte au public. Un live – streaming sera organisé via les réseaux sociaux du Conservatoire. Par ce règlement, l'élève accepte d'être filmé et retransmis. Si la pièce demande un accompagnement de piano, le finaliste devra être accompagné.

Si la finale ne peut pas se dérouler en présentiel, les vidéos de qualifications définiront le champion toute catégorie confondue.

Communication des résultats

Les résultats du concours seront communiqués par les professeurs à l'issue de la finale du 2 juillet 2021.

Remise des prix

Tous les lauréats (3 premiers de chaque catégorie) seront invités à la soirée de la finale par leur professeur pour y recevoir leur prix.

Prix

Pour chaque catégorie, les prix seront les suivants :

1 ^{ère} place	150.-
2 ^{ème} place	100.-
3 ^{ème} place	50.-

Pour la finale, les prix seront les suivants :

1 ^{ère} place	Le champion de la finale sera le dédicataire de la prochaine composition commandée par les professeurs du COF.
2 ^{ème} place	150.-
3 ^{ème} place	100.-

Jury

Pour le concours, les membres du corps professoral constituent les jurys (1 jury de 3 professeurs par catégorie). Lors des délibérations, le membre du jury étant le professeur de l'élève se récuse. Un rapport écrit sera transmis à l'élève.

Le jury de la Finale est constitué de 3 membres externes au corps professoral de la classe de cuivres du COF.

Disposition finale

Par son inscription, chaque élève déclare se soumettre au présent règlement.

*Adopté par le groupe de travail du Concours de Cuivres du COF 2021.
Granges-Paccots, le 26 février 2021*